

Les commissions de gestion de situations individuelles complexes au sein des Conseils locaux de santé mentale (CLSM) : finalités et modalités de mise en œuvre

Journée d'échanges régionale

Centre le Mistral

11, impasse Flammarion – 13001 Marseille

2 juillet 2020

Pré-programme

Contexte de la journée

L'instruction du 30 septembre 2016 relative à la consolidation et à la généralisation des CLSM précise la gouvernance et les objectifs du CLSM, ses champs d'intervention prioritaires et les initiatives à mettre en œuvre.

Parmi ces initiatives, figure la résolution de situations individuelles complexes qui « doivent pouvoir aussi se mettre en œuvre, à partir d'une analyse partagée entre professionnels et dans le respect du secret professionnel ».

Ces cellules ne sont pas obligatoires et il convient de bien définir leur finalité et les modalités de leur mise en place afin d'une part d'éviter les écueils les plus fréquemment rencontrés et, d'autre part, d'optimiser leur plus-value.

Objectifs de la journée

- Partager une définition commune et des objectifs partagés des commissions de gestion de situations individuelles complexes au sein des CLSM
- Définir les modalités de leur mise en place et de leur fonctionnement, dans le respect des valeurs éthiques, déontologiques et de démocratie sanitaire

Participants

- Coordinateurs des CLSM de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Usagers ou représentants d'usagers de la psychiatrie
- Partenaires des CLSM impliqués dans les commissions de traitement de situations complexes

Programme

Accueil : 09h00-09h30

09h30-10h30

Place, rôle, limites et plus-value des commissions de réflexion et d'aide pour les personnes en situation difficile au sein des CLSM

Valériane Dujardin-Lascaux, juriste et chargée de mission, Centre national de ressources et d'appui aux CLSM du Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS)

10h30-11h15

Retour d'expérience : évolution d'une commission de gestion des situations complexes

Sonia Charapoff, coordinatrice, CLSM de Digne (04)

11h15-11h30 Pause

11h30-13h00

Table ronde « Élus, partenaires et usagers : regards croisés sur les commissions de gestion de situations complexes »

Participants : élu local, usager de la psychiatrie ou représentant d'usagers, professionnels de la psychiatrie, coordinateur de CLSM...

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-16h30

Travail en ateliers autour du guide « Repères sur les commissions de réflexion et d'aide pour des personnes en situation difficile dans le cadre des Conseils Locaux de Santé Mentale », élaboré par le CCOMS (à préciser)

16h30 Clôture de la journée